112 RECENZJE

- G a w e ł k o M. (1987-1988): Sur la comparaison des systèmes dérivatifs. «Roczniki Humanistyczne» 35-36 fasc. 5 p. 63-71.
- G a w e ł k o M. (1991): Is «Whole Language Typology» Possible towards the End of the XXth Century? In: W. B a n y ś, L. B e d n a r c z u k, K. B o g a c k i (éds). Études de linguistique romane et slave. Cracovie p. 203-215.
- Haarmann H. (1977): Prinzipielle Probleme des multilateralen Spachvergleichs. Anmerkungen zur Methodik und Methodologie. Tübingen (TBL 83).
- D i P i e t r o J. (1976): Language Structures in Contrast. 2<sup>e</sup> éd. Massachusetts.

Marek Gawełko

Witold MAŃCZAK. La classification des langues romanes. Cracovie 1991 136 pp. Universitas.

On trouve beaucoup de classifications des langues romanes. Dans la grande majorités des cas, elles étaient fondées sur des traits peu nombreux, phonétiques ou morphologiques, rarement syntaxiques, arbitrairement choisis. Il est clair que le choix des traits déterminait les configurations des langues. Les classifications basées sur un ou plusieurs traits ont un caractère arbitraire, comme l'a déjà constaté M. Pei en 1949. De nos jours, les critiques de telles classifications foisonnent. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer un seul numéro de la revue «Dacoromania» (3:1975-1976), où l'on trouve deux articles contenant des remarques critiques: J. G o u d e t, La romanité orientale: considérations méthodologiques et J.-G. B o u v i e r, Orientalité ou hyper-romanité du roumain? Le mérite du prof. Mańczak n'est donc pas de critiquer les classifications jusqu'ici réalisées, mais d'effectuer, déjà en 1959, une classification complexe des langues romanes (Le problème de la classification des langues romanes. «Boletim de Filologia» (Lisbonne) 18), basées sur la totalité des traits morphologiques.

Le travail recensé, basé sur la totalité des mots apparaissant dans des textes parallèles, a aussi un caractère complexe. Une chose cependant est à corriger: le titre du travail qui nous paraît trop général. A l'époque où l'on trouve une multitude d'études consacrées à la syntaxe, à la pragmatique des langues romanes, sans parler de phonétique ou de morphologie, le titre La classification... est déroutant. En effet il suggère la prise en considération de toutes ces études. On pourrait soit remplacer le terme «classification» par le terme «parenté», ce qui rendrait le titre plus adéquat, soit éviter l'article défini (par ex. Essai de classification...).

Le chapitre «Coup d'oeil sur l'historique du problème», même s'il n'est qu'une compilation, est précieux parce qu'il fournit des matériaux parfois peu connus et difficilement accessibles. La liste des chercheurs et des configurations des langues qu'ils ont établies est plus exhaustive que dans n'importe quel autre aperçu du problème. Cependant, dans certains cas, la présentation est trop sommaire. Nous sommes satisfait par la liste des critères appliqués par Trager (p. 15), qui nous donnent l'idée générale de sa conception. L'absence de critères fait que les configurations présentées ou les relevés numériques sont peu compréhensibles. Ainsi, en ce qui concerne la classification de B. Müller, nous trouvons (p. 10) deux sortes de divisions des langues romanes: soit en deux groupes (1° le français et le portugais, 2° les autres langues romanes) soit en trois groupes (1° le français, 2° le portugais, 3° les autres langues romanes) plus l'indication que ces divisions ont été opérées sur la base des «systèmes phonétiques». Or, une

RECENZJE 113

telle présentation est de peu d'utilité pour les chercheurs qui se pencheront sur la typologie des langues romanes, mais n'auront pas à leur disposition l'article de Müller.

Il en va de même pour la classification de Ž. Muljačić. Nous trouvons (p. 17) un tableau comportant plus de 130 chiffres ainsi qu'une indication sur quel type de critères il est basé. Au lieu de ces chiffres, une conclusion qui en découle nous paraît plus économique et plus informative.

La bibliographie relative à ce chapitre peut être complétée au moins par les articles: J. C r e m o n a. L'axe nord-sud de la Romania et la position du toscan. In: Actele celui de-al XII-lea Congres Internațional de Lingvistică și Filologie Romanică. [T.] 1. Bucarest 1970 p. 841-845; L. F a s s e l. Méthodologie de la classification des langues romanes. «Revue Roumaine de Linguistique» 24:1979 fasc. 4 p. 605-611; G. F r a n c e s c a t o. A proposal for the classification of Romance Languages. In: H. J. I z z o (éd.). Italic and Romance. Linguistic Studies in Honor of Ernst Pulgram. 1980 p. 75-83; Ž. M u 1 j a č i ć. Typologie des langues romanes. Actes du XVIIème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Aix-en-Provence 1983(1985) p. 529-539; Ž. M u 1 j a č i ć. Per una classificazione 'standardologica' delle lingue romanze. In: H. J. I z z o (éd.). Italic and Romance p. 85-96; V. M a k a r o v. Différenciation lexicale des langues romanes (problèmes et méthodes). In: Actele... p. 841-845.

Le chapitre intitulé «La nature de la parenté des langues» est d'une importance primordiale dans l'argumentation de l'auteur. La thèse principale y exposée est que, pour établir la parenté des langues, il faut se fonder, non pas sur la grammaire, comme on le prétend normalement (par ex. A. Meillet), mais sur le lexique, celui-ci étant plus archaïque. A ce propos, deux remarques s'imposent. La première c'est qu'on peut s'étonner que l'auteur n'ait pas expliqué sa position vis-à-vis de la lexicostatistique, méthode prometteuse, mais très sévèrement critiquée. La deuxième: les spécialistes de typologie affirment depuis un certain temps que les relations génétiques et la similitude typologique (similitude de structures grammaticales) sont deux choses tout à fait distinctes. Comme exemple, on cite souvent l'indo-européen commun (ou le sanscrit) d'une part et certaines langues indo-européennes modernes (comme l'anglais, le français, le persan, le bulgare) de l'autre. Le premier est hautement synthétique, les autres sont marquées d'une forte tendance analytique. On voit donc que certaines langues indo-européennes ont changé de type de sorte que le sanscrit se rapproche davantage de langues non indoeuropéennes, même de langues agglutinantes, que de l'anglais. On voit donc mal comment les chercheurs des décennies récentes ont pu ne pas apercevoir la fragilité du facteur grammatical dans l'établissement de la parenté des langues. Ceci est en rapport avec le problème suivant.

Les remarques faites jusqu'ici concernent des détails. Le seul problème important qui n'ait pas trouvé de solution est de caractère terminologique. En dépit des considérations sur la parenté des langues et sur la façon de l'établir, il manque de définition claire et univoque de ce terme. On ne sait pas s'il s'agit là d'une notion purement génétique ou plutôt d'une notion synchronique. Dans le premier cas, A. Meillet aurait raison de penser que «la notion de parenté de langues est chose absolue et ne comporte pas de degré» et la critique qu'en fait W. Mańczak (p. 47) serait erronée. Pour W. Mańczak certaines langues sont plus indo-européennes que d'autres (par ex. «le vieux slave est une langue plus indo-européenne que le hittite, où les mots d'origine non indo-européenne fourmillent» – p. 47) ou plus germaniques qu d'autres («l'allemand est une langue plus germanique que l'anglais» – ibidem). Cependant, dans ce cas, la notion de parenté des langues devient floue: elle se rapproche de celle d'affinité typologique, mais pour W. Mańczak il ne y'a pas d'identité entre les deux. En quoi consiste la différence, ce n'est pas précisé. L'auteur devait donc, pour éviter toute équivoque, donner des définitions des trois notions: rapports génétiques, parenté des langues et similitude typologique.

Contrairement à la grande majorité des tentatives antérieures, la classifications des langues romanes faite par W. Mańczak est basée sur le lexique, et non sur la grammaire. Son grand

114 RECENZJE

mérite est de reproduire, dans ses grandes lignes, la chronologie des conquêtes romaines. Ainsi le roumain se révèle-t-il la langue romane la plus aberrante, et ce fait linguistique établi par W. Mańczak est corroboré par la date de la conquête de la Dacie: 101 après J.-C., tandis que la conquête des autres pays romans a eu lieu plus de cent ans plus tôt.

Un chapitre est consacré à la critique des «normes» de Bartoli dont l'une seulement «a supporté l'épreuve du temps» (p. 106).

En somme, le livre de W. Mańczak apporte une première tentative de classification des langues romanes aussi bien motivée. L'attractivité de la classification consiste surtout dans la reproduction de la chronologie des conquêtes romaines. Un regret cependant se laisse exprimer: la conception de W. Mańczak pourrait être plus facilement intégrée aux études historiques et typologiques des langues romanes si la notion de base: «parenté des langues» était définie relativement aux notions voisines: «rapports génétiques» et «similitude typologique».

Marek Gawełko

Gabriel GUILLAUME, avec la collaboration de Caroline CHABOT et Anne-Thérèse DOUET. *Langages et langue: de la dialectologie à la systématique*. Angers: Richer 1987 ss. XXXIV-284 (nr 6 serii "Marche armoricaine").

Niech mi wolno będzie rozpocząć to skromne sprawozdanie dziwacznym nieco skojarzeniem: w 1883 roku ukazuje się powieść Maupassanta *Une vie.* Otóż imponujący tom ks. Guillaume (29,4 x 20,6 cm) jawi mi się jako panorama, jako – jeśli kto woli – podsumowanie życia badacza, badacza, którego czterdzieści lat pracy naukowej cechuje niezwykła wierność dwom równoległym wyborom, dwom miłościom: d i a l e k t o l o g i i oraz g u i l l a u m o w s k i e j p s y c h o m e c h a n i c e. (Zauważmy zadziwiający przypadek: jeden z kilku najbardziej żarliwych uczniów Gustawa Guillaume nosi to samo nazwisko, a nawet jego imię rozpoczyna się tą samą spółgłoską!).

Tom stanowi zbiór prac przedstawionych jako rozprawa doktorska (doctorat d'État) na Uniwersytecie Paris-Sorbonne (Paris IV) 10 października 1987 r. Promotorem był Bernard Pottier, językoznawca francuski o światowej renomie. Inny uczony z Uniwersytetu Paris IV, Jean-Claude Chevalier, wchodził w skład jury, obok profesora Jacquesa Chaurand, z Paris XIII (autora, między innymi, *Introduction à la dialectologie française* (1972) oraz *Introduction à l'histoire du vocabulaire français* (1977)) i dwóch wybitnych dialektologów: Gérarda Taverdet (Dijon) z ALB (*Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*), Jean-Claude'a Bouvier (Aix) z ALP (*Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*).

Omawiane dzieło w doskonały sposób odzwierciedla językoznawczą drogę autora i jego zasadnicze zainteresowania: językoznawstwo ogólne – o inspiracji guillaumowskiej – i dialektologia; w tej drugiej dziedzinie Gabriel Guillaume wystawił pomnik aere perennius: ALBRAM (Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine. Paris: CNRS. Vol. 1: 1976; vol. 2: 1983; dwa następne tomy w przygotowaniu), pomnik ku czci oszałamiającego bogactwa języka francuskiej wsi, ku czci także ludu francuskiego, twórcy wieloaspektowej kultury materialnej i duchowej (kultury, która na naszych oczach ulega szybkim i głębokim zmianom, niekoniecznie pożądanym), pomnik wreszcie, który uwieczni nazwiska autora i współautora Jean-Paula Chauveau (prix Dauzat!).